

copie de keurhout NL. Mise en page conforme à l'article de Houtblad. Mettre le logo de Keurhout en tête. Brochure en version néerlandaise et anglaise.

Optez pour Keurhout

Sur la méthode de travail de Keurhout

Cela fait des années que Keurhout se bat pour une production de bois durable. Depuis le 1er janvier 2004, les activités sont placées sous la gestion de la Vereniging Van Nederlandse Houtondernemingen (VVNH) (l'Association Néerlandaise du Commerce de Bois). La VVNH assure ainsi l'avenir de ce bois produit de manière durable et ce, en collaboration avec les adhérents, les fournisseurs, les clients et les autres intéressés. Ce dépliant contient toutes les données sur le mode de travail de Keurhout.

Les forêts remplissent des fonctions des plus importantes dans le monde. Inutile d'ajouter que ces dernières doivent être préservées. C'est la raison pour laquelle toutes les parties intéressées mettent toutes voiles dehors afin de gérer les forêts du monde entier de manière durable. La gestion durable des forêts a pour objectif d'assurer la valeur sociale, écologique et économique des forêts afin de les préserver pour notre génération et celles qui vont nous suivre.

Au niveau international, ce ne sont pas les systèmes qui manquent, chacun ayant ses propres critères et sa propre certification garantissant un bois produit de manière durable. Les Pays-Bas importent du bois de plusieurs continents, voyant ainsi apparaître différents certificats sur le marché néerlandais. Ce nombre de plus en plus important de certificats de bois durable ne simplifie pas le choix des vendeurs et des acheteurs. Le logo univoque du système de Keurhout met de l'ordre dans ce chaos. Pour tout le bois pourvu du logo de Keurhout, des experts ont établi que le certificat de durabilité répond aux exigences que le gouvernement néerlandais a fixées à cet effet (voir : "Exigences minimales de Certification et de Gestion forestière durable", Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments (LNV), février 1997). Keurhout est vraiment un choix durable.

Je me présente : Keurhout

Le système de Keurhout est un instrument valable qui met en pratique de manière constructive les efforts pour en arriver à une gestion forestière durable. Ce système a été créé en avril 1996 en établissant la Fondation Keurhout, une initiative qui jouit du support du gouvernement et des entreprises. Depuis 1996, la fondation a examiné de nombreux certificats de gestion durable des forêts en se basant sur les exigences minimales du gouvernement. Ces certificats recouvrent une superficie forestière totale d'environ 35 millions d'hectares. Un système unique et un fichier important de certificats validés ont vu le jour au fil des ans. Keurhout jouit d'une excellente réputation à l'étranger et bon nombre de fournisseurs étrangers se sont donnés à fond pour la marque de Keurhout. Différents développements, en particulier la demande trop faible en bois produit de manière durable, ont fait que la Fondation Keurhout a arrêté toutes ses activités le 31 décembre 2003. C'est alors que la VVNH a décidé de poursuivre les éléments essentiels du système et ce, sous le nom de Keurhout. Le logo de Keurhout et la banque de données de certificats ont été repris. Le "College van Deskundigen" (CvD) (le Collège des Experts) a été prié de continuer ses activités librement et indépendamment.

Autonome et indépendant

L'indépendance du CvD est un des points les plus importants. La VVNH contrôle rigoureusement la séparation du CvD de ses propres activités. Ceci signifie que le collège a son propre calendrier et que les décisions qu'il prend sont entièrement indépendantes. Le professeur C.J. Jepma, de l'université de l'État de Groningue, est le président du CvD, dont différents spécialistes qui représentent tant les entreprises que la science font en outre partie. Deux sièges ont été réservés aux représentants des organisations environnementales. Et, afin d'assurer l'indépendance du secrétariat, ce dernier a été confié à Paul Zambon de S-FOR-S (Sustainable Forest Services). C'est ce dernier qui répond aux questions à caractère technique (prière de consulter le cadre 'De plus amples informations').

Appréciation des certificats

Le CvD examine les certificats de gestion durable des forêts soumis par les adhérents à Keurhout. Cet examen est effectué à partir des Exigences minimales de Certification et de Gestion forestière durable, susmentionnées. Dans ce document datant de 1997, le ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments a fixé les critères auxquels un certificat doit répondre pour obtenir l'appellation "durable" aux Pays-Bas. Le CvD dispose de sa propre page sur le site web de la VVNH (www.vvnh.nl) lui permettant de faire un rapport sur l'état des choses en ce qui concerne l'appréciation des certificats. Vous y trouverez également le fichier des certificats validés de l'ancienne Fondation Keurhout. Tous les certificats importants qui n'ont pas encore été examinés seront soumis le plus rapidement possible au CvD.

De l'arbre au chambranle

En plus des critères des certificats de gestion durable des forêts, le CvD examine également le "certificat de la chaîne de contrôle". De la coupe au produit fini, le bois parcourt un long chemin. Il est impératif de tracer la carte de chemin afin de pouvoir contrôler si le bois produit de manière durable n'est pas "mélangé" à du bois provenant d'une forêt gérée de manière non durable. Après tout, les clients veulent être assurés que le bois provient effectivement de forêts gérées de manière durable. Ceci signifie, par exemple, que le lot de bois pourvu du logo de Keurhout doit être séparé du bois qui n'est pas pourvu de ce logo durant le transport et l'entreposage. Un certificateur indépendant contrôle le cycle partant de la coupe au produit fini et le CvD juge ensuite la fiabilité du certificat de la chaîne de contrôle.

Afin de garantir la chaîne de contrôle, les adhérents à Keurhout sont tenus de respecter certaines exigences, telles que des stocks séparés. Ces exigences sont contrôlées par les certificateurs de la SGS (Société Générale de Surveillance) et de la SKH (Stichting Keuringsbureau Hout) (Fondation Bureau de Certification du bois). Les adhérents reçoivent un certificat à partir du moment où ils répondent aux exigences. La VVNH a posé comme condition que les certificateurs se fassent accréditer par le Raad van Accreditatie (RvA) (le Conseil d'Accréditation) et ce, afin d'assurer la plus grande transparence et indépendance possibles. Les documents que la Fondation Keurhout a rédigés à l'époque servent de base à ces exigences. Les éléments de ces documents sont cependant adaptés afin de pouvoir répondre aux exigences fixées à ces derniers par le RvA. Le contrôle est effectué à partir des protocoles actuels de Keurhout jusqu'à ce tout le processus, allant de la modification des documents à l'obtention de l'accréditation, ait été parcouru.

Les adhérents à Keurhout

Toutes les entreprises qui font partie de la chaîne du bois, y compris, bien sûr, les membres des deux organisations de la branche : la Vereniging Van Nederlandse Houtondernemingen (VVNH) (l'Association Néerlandaise du Commerce de Bois) et le Nederlandse Bond voor Timmerfabrikanten (NBvT) (la Fédération Néerlandaise des Entreprises de Menuiserie), sont des adhérents potentiels à Keurhout. Mais l'on travaille également énormément avec le bois en-dehors de ces branches. Toute entreprise qui désire reprendre Keurhout dans sa gamme de produits, et de la sorte stimuler le commerce de bois produit de manière durable, peut adhérer.

Label de qualité de bois légal

Le système de Keurhout se consacre à des flux de bois produits de manière durable. La VVNH perçoit cependant un autre flux de bois sans label de qualité, mais qui devrait un jour avoir un : le flux de bois légal. Le bois légal répond à toutes les lois et législations, mais n'est pas encore produit de manière visiblement durable. Un label de qualité pour le bois légal représente une évolution désirable au sein de la discussion actuelle sur la légalité du bois. Il s'agit d'un système au moyen duquel le fournisseur est en mesure de démontrer que son bois est légal. La VVNH a soumis cette proposition au CvD. L'avenir proche nous réserve deux labels de qualité qui permettront aux clients de voir en un coup d'oeil : ce bois est légal mais pas encore produit de manière durable ; ou : ce bois est légal et produit de manière durable. Il va de soi que cette dernière combinaison est préférable.

Optez pour Keurhout

La gestion et la présentation de la marque de Keurhout concordent avec la politique de la VVNH. Le code de bonne conduite "Un avenir sain pour le bois" est officiellement en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2004. Les membres de la VVNH ont adhéré en masse à ce code et doivent s'engager à faire le maximum dans des domaines tels que l'origine, la légalité et la durabilité du bois.

Cette position active a d'ailleurs sa place dans les développements sur le plan de la politique à suivre. Au niveau européen, FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade) travaille dur pour obtenir des mesures permettant d'interdire le bois illégal. Le gouvernement néerlandais s'efforce d'arriver à 25% de bois produit de manière durable en 2005. La VVNH a repris cet objectif et participe activement au processus permettant d'interdire l'illégalité et ce, tant au niveau européen que néerlandais. Le secteur néerlandais du bois perçoit l'accomplissement de cet objectif comme un défi et appelle les adhérents potentiels, les fournisseurs, les clients et les autres parties intéressées à opter pour Keurhout.

De plus amples informations ?

- Pour toutes les questions à caractère technique ou pour toutes les questions au Collège des Experts, prière de vous adresser à Paul Zambon, le secrétaire de Sustainable Forest Services.
- Ir. E.P. Zambon
Boîte postale 280
6600 AG Wijchen
Pays Bas

- Telephone: +31 (0) 24 - 6454796
Télécopie: +31 (0) 847 - 144927 ou en envoyant un courriel à : cvd.keurhout@s-for-s.nl.
- Pour toute information actuelle, prière de consulter le site www.vvnh.nl. Vous pouvez également prendre contact avec la VVNH au 036-5321020 et demander André de Boer ou Paul van den Heuvel. Ou bien envoyer un courriel à : info@vvnh.nl.

Texte dans un cadre

Un exemple

Supposons qu'un importateur de bois néerlandais désire importer du bois du Gabon. Il veut tout naturellement une garantie que le bois provient de forêts gérées de manière durable. Un exploitant forestier gabonais lui propose du bois accompagné d'un certificat. Il affirme que ce dernier garantit une gestion forestière durable. L'importateur se demande alors : "ce certificat est-il vraiment fiable, comment être sûr que ce bois provient réellement d'une gestion forestière durable. De plus, a-t-il la moindre valeur sur le marché néerlandais ?" C'est là que Keurhout apporte la solution.

L'importateur fait examiner le certificat par le College van Deskundigen (CvD) (le Collège des Experts). Ce dernier compare les critères du certificat gabonais avec les critères des autorités néerlandaises (voir : "Exigences minimales de Certification et de Gestion forestière durable", Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments (LNV), février 1997). Le CvD tient également compte du chemin parcouru par le bois, de la coupe au produit final, lors de son jugement définitif. Le contrôle de la "chaîne de contrôle" garantit que le bois provient effectivement de la forêt gabonaise gérée de manière durable. Si le CvD rend un jugement positif, ce flux de bois pourra à l'avenir être pourvu du logo de Keurhout. L'importateur de bois ne doit donc pas frapper à la porte du Collège pour chaque lot de bois provenant de cette forêt. Il est néanmoins tenu de faire certifier son entreprise afin de pouvoir montrer que la gestion de l'entreprise répond aux exigences fixées par Keurhout, telles que des stocks séparés. Grâce au logo de Keurhout, chacun peut voir en un coup d'oeil qu'il s'agit de bois provenant d'une forêt gérée de manière durable. Les acheteurs de ce bois stimulent ainsi la gestion forestière durable dans les pays de production.

verso avec le Logo de la VVNH (uniquement au verso)

Édition

Vereniging Van Nederlandse Houtondernemingen (Association des Entreprises Néerlandaises du Bois)

Westeinde 6, 1334 BK Almere-Buiten

Boîte postale 1380, 1300 BJ Almere

Tél. 036-5321020, fax 036-5321029

www.vvnh.nl

Courriel : info@vvnh.nl

© 2004 Vereniging Van Nederlandse Houtondernemingen (Association des Entreprises Néerlandaises du Bois)

textes accompagnant les photos, X34 est la photo de couverture

X35. À partir du moment où une certaine concession a reçu le logo de Keurhout, l'importateur ne doit pas faire une nouvelle demande pour chaque lot de bois venant de cette forêt.

X36. Une forêt est bien plus qu'un amas de bois. La biodiversité joue un rôle important.

X37. Assurer de nouvelles cultures est un des points essentiels de la gestion forestière durable.

X38. La gestion et la présentation de la marque de Keurhout concordent avec la politique de la VVNH. Coupe en Finlande.

X39. Tant de forêts, tant de certificats de gestion forestière durable. Keurhout les groupe sous un seul et même dénominateur.

X40. Keurhout parcourt un trajet contrôlé allant du lieu de rassemblement dans la forêt au chantier.

X41. Le secteur forestier néerlandais veut mettre fin à la coupe illégale et appelle les adhérents potentiels, les fournisseurs, les acheteurs et les autres parties intéressées à opter pour Keurhout.